
Nom de la municipalité: Ville de St-Georges
Superficie: 202.33 kilomètres carrés
Population: 30 113

Contact : Claude Poulin, Directeur général adjoint
Coordonnées : 418 226-2269, claud.poulin@ville.saint-georges.qc.ca

En savoir plus: <http://www.ville.saint-georges.qc.ca/>



Efforts particuliers dans les domaines suivants

- **Transport**
 - Réseau cyclable efficace et sécuritaire
 - Transport actif, marche et vélo
 - Incitatifs au covoiturage
- **Urbanisme et revitalisation du territoire**
 - Plantation d'arbres chaque année
 - Politique de développement des aménagements paysagers de la Ville
 - Mesures réglementaires concernant:
 - L'intégration de zones tampon afin de favoriser l'harmonisation d'usages différents
 - Le contrôle du déboisement
 - Aménagement d'un Arboretum
- **Milieu naturels, urbain et agricole**
 - Concours et programmes locaux d'embellissement
 - Mettre en place des lois visant à protéger du développement non-durable les corridors d'habitats critiques et autres éléments importants des habitats
 - Parcs de quartiers (25) déployés stratégiquement sur le territoire
- **Matières résiduelles**
 - Plan d'action visant à diminuer l'enfouissement et favoriser le concept des 3R
 - Participation à un projet suprarégional de gestion des matières résiduelles visant à trouver des technologies adaptées en région pour l'atteinte des objectifs de la politique québécoise de gestion des matières résiduelles
- **L'eau**
 - Adopter et mettre en application des politiques visant à réduire la consommation
 - Gestion des eaux usées et réduction du volume de rejet d'eaux usées non traitées
- **Information, sensibilisation et participation de la population**
 - Adoption d'un programme d'éducation à l'environnement
- **Gestion municipale**
 - Adoption d'une politique de développement durable

Accomplissement dont la municipalité est la plus fière

Le développement au sein de l'administration municipale et de la population d'un « réflexe environnemental » dans la vie de tous les jours et dans l'analyse de tout nouveau projet. La mise en place d'un programme d'éducation à l'environnement et d'une politique de développement durable (volet environnement) en sont les pierres angulaires.

